

SERVICE ECOLE INCLUSIVE 67 ET APPUIS PARTENARIAUX AU SERVICE DE L'ECOLE INCLUSIVE

1- EQUIPE DU SERVICE ECOLE INCLUSIVE



Conseillères pédagogiques :

Mylène Gruber > coordination formation, CAPPEI et chargée de mission TCC

Olivia Probst > appui aux ULIS école et chargée de mission déficience intellectuelle (en cours de développement)

Claire Ajavon > second degré

Chargés de mission :

Chargé de mission autisme : JIHAD FARAH

Personne ressource autisme : Elodie Politanski

Chargée de mission trouble du langage, TDAH et EHP : Joelle Raunet

Chargée de mission Matériel Pédagogique Adapté, TFM et dyspraxie : Stéphanie Loiseau

Chargée de mission Troubles de la conduite et du comportement : Mylène Gruber avec un appui de Juliette Diot

Coordonnateur départemental PIAL : Jocelyn SAAS

Psychologue départementale : accompagnement situations complexes et harcèlement : Nadège Gaillac

Service de gestion des AESH :

Cheffe de service : Marie-Agnès Fulleringer

Chargée de la formation : Caroline Dreger

Chargés de mission : Stéphanie Loiseau, Corinne Zimmermann, Stéphanie Daniel

Appui administratif : Nathalie Castan, Carole Sirvent

2- MISE EN ŒUVRE DES PIAL

Cette année est consacrée à la mise en œuvre des comités de pilotage pour définir les axes d'actions des PIAL, notamment en invitant les établissements médicaux sociaux et partenaires utiles, et mettre en place des accompagnements des personnels à partir des besoins identifiés.

Les coordonnateurs territoriaux et Jocelyn Saas seront en appui.

La liste des PIAL du département avec les coordonnateurs référents est disponible sur le site du SEI :

Mettre le lien

Pour accompagner le pilotage,

le vademecum national : https://cache.media.education.gouv.fr/file/23/38/1/ensel816_annexe_1135381.pdf

le guide Qualinclus :

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Handicap/94/7/Guide_Qualinclus_diffusion2_19072018_984947.pdf

Lien vers la page sur les PIAL site école inclusive 67 : http://www.circ-ienash67.ac-strasbourg.fr/?page_id=114

3- AESH

Toute nouvelle demande d'accompagnement par AESH est transmise au coordonnateur territorial PIAL qui cherche une solution au sein du PIAL ou se met en relation avec le service de gestion des AESH qui procède au Recrutement en fonction des moyens

Les AESH sont ensuite gérées par leur employeur pour toutes les questions administratives, absences....

Le service AESH gère leur formation initiale et continue

Les AESH ont de nombreuses ressources et un guide administratif renouvelé tous les ans.

Site internet Ecole Inclusive 67, onglet Pôle AESH : http://www.circ-ienash67.ac-strasbourg.fr/?page_id=44

| | |
|--|-----|
| PÔLE AESH ▾ | PÔL |
| JE VEUX DEVENIR AESH | |
| JE SUIS AESH | > |
| JE ME FORME AU MÉTIER D'AESH | > |
| JE SUIS PARENT D'UN ENFANT À BESOIN PARTICULIER | |
| J'ACCUEILLE UN AESH DANS MON ÉCOLE, MON ÉTABLISSEMENT OU MA CLASSE | > |

Les documents utiles

- Le guide interactif des directeurs
- Le guide administratif concernant les AESH à l'usage des IEN, directeurs d'école, chefs d'établissements et enseignants. Les cas particuliers y sont détaillés (droit de grève, absence d'un enseignant, absence d'un élève en situation de handicap, cumul d'emploi, missions des AESH, sorties scolaires, coordonnées du service de l'école inclusive, des coordinateurs PIAL, des gestionnaires de contrat...).
- Le livret d'accueil du ministère-1° degré (Accueillir un AESH dans une école, guide d'entretien et de présentation)
- Le livret d'accueil du ministère-2° degré (Accueillir un AESH dans un établissement du 2nd degré, guide d'entretien et de présentation)
- L'emploi du temps de l'AESH
- Le formulaire de demande d'autorisation d'absence
- La déclaration de grève
- Le bilan professionnel de l'AESH
- La déclaration d'accident de travail

Ressources directeurs et IEN: guide interactif sur Genially :

<https://view.genial.ly/5ec4d6bb8e243b0d5a3409cd/presentation-les-aesh>

Guide administratif IEN, directeurs, chefs d'établissements : <http://www.circ-ienash67.ac-strasbourg.fr/avs/wp-content/uploads/2020/06/Guide-administratif-67-juin-2020.pdf>

4- APPUI PARTENARIAL et coopération ESMS

EQUIPE MOBILE RESSOURCES (EMR) pour élèves avec troubles de la conduite et du comportement

Equipe mobile Ressources pour les élèves à troubles de la conduite et du comportement, qu'ils soient notifiés par la MDPH ou non.

L'EMR a comme mission d'apporter un soutien aux professionnels des établissements scolaires, afin d'éviter des ruptures dans les parcours d'accompagnement des situations difficiles. C'est un dispositif de prévention et de soutien pour éviter que les situations ne se dégradent. L'EMR contribue à l'émergence d'hypothèses de résolutions adaptées à la singularité de ces situations.

L'EMR agit auprès des professionnels pour accompagner une situation d'enfant et peut également mener des actions de sensibilisation, de formation.

Adresse de saisine par les IEN et les chefs d'établissement: emr@ditep67.fr

EQUIPE MOBILE D'APPUI A LA SCOLARISATION (EMAS)

L'EMAS a pour mission d'accompagnement des élèves avec une situation de handicap reconnue qui peut être physique ou sensorielle, ou être liée à un retard de développement, ou à des troubles des fonctions cognitives ou du comportement

L'EMAS agit auprès des professionnels pour accompagner une situation d'enfant et peut également mener des actions de sensibilisation, de formation.

Fiche de saisine par l'IEN ou le chef d'établissement : <https://www.arsea.fr/wp-content/uploads/2020/09/fiche-de-saisine-emas-080721.pdf>

Adresse de l'EMAS : emas67@arsea.fr

RESEAUX RESSOURCES DE PAIRS AIDANTS

Les charges de mission autisme et TCC ont formé des personnels toutes fonctions confondues pour accompagner leurs pairs.

Adresse pour saisir le Réseau Autisme : professeur.ressource.tsa67@ac-strasbourg.fr

Adresse pour saisir le Réseau TCC et TDAH (Résaccord) : Resaccord.TCC-TDAH@ac-strasbourg.fr

COMITE DEPARTEMENTAL D'ACCOMPAGNEMENT DES SITUATIONS COMPLEXES

COFIL, qui se réunit une fois par semaine, composé chargée de mission prévention violence, CTD Service social en faveur des élèves, Nadège Gaillac, chargée de mission TCC, IEN Ecole inclusive

L'ensemble du dossier du protocole avec fiche de saisine par l'IEN seront téléchargeables : http://www.circ-ienash67.ac-strasbourg.fr/?page_id=647

Infographie et site d'information des partenaires ressources pour les directeurs d'école et IEN :

[https://ien-ash67.canoprof.fr/eleve/Partenaires de proximite de lecole inclusive/Partenaires de proximite de lecole inclusive eleve/#bQjrTWyOaLdt8lgsUnkKWj](https://ien-ash67.canoprof.fr/eleve/Partenaires%20de%20proximite%20de%20lecole%20inclusive/Partenaires%20de%20proximite%20de%20lecole%20inclusive%20eleve/#bQjrTWyOaLdt8lgsUnkKWj)



5- OFFRE DE FORMATION

OFFRE DE FORMATION TOUS PERSONNELS

Le Service de l'Ecole Inclusive propose cette année une offre de formation diversifiée pour les cadres et pour tous les personnels

L'offre complète est en annexe et sera diffusée la semaine prochaine dans les circonscriptions et sur le site internet Ecole inclusive 67 :

http://www.circ-ienash67.ac-strasbourg.fr/?page_id=1582

CAPPEI

Deux voies d'obtention :

- **300 heures de formation portée** par l'académie à compter de cette rentrée, un appel, à candidatures pour la rentrée 2022 se déroulera en janvier,
- **VAEP**, dossier professionnel et entretien avec jury (cf. circulaire académique juin 2021), accompagnement par un tuteur

6- NOUVELLES CIRCULAIRES

- Circulaire départementale APADHE et téléprésence robotisée
- PAI : BO du 4 mars 2021 , <https://www.education.gouv.fr/au-bo-du-4-mars-2021-ecole-inclusive-322635>